



NORME ISO 37001 SUR LE MANAGEMENT ANTI-CORRUPTION, LOI SAPIN II SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

PLAQUETTE DE PRESENTATION

Durée : **2 jours**

Date : **16 et 17 juillet 2021 à Libreville au Gabon
30 et 31 juillet 2021 à Douala au Cameroun**

Frais d'inscription par participant : **300 000 FCFA HT**

Effectif : **30 personnes maximum**

CONTENU	OBJECTIFS	CIBLES	METHODOLOGIE
<p>Module I : Lois SAPIN II et Devoir de Vigilance</p> <ul style="list-style-type: none">ContenuSanctionsEnjeux <p>Module II : Norme ISO 37001 sur le management anti-corruption</p> <ul style="list-style-type: none">Présentation de la NormeStratégie de mise en œuvre du management anti-corruption avec la Norme ISO 37001Étude de cas <p>Module III : Étude de cas</p>	<ul style="list-style-type: none">Compréhension des enjeux de l'éthique dans le businessPrésentation de la Loi Sapin II : Contenu, sanctions et enjeuxPrésentation de la Loi sur le devoir de vigilance : Contenu, sanctions et enjeuxAcquisition de la méthodologie et des outils pour la mise en place de la norme ISO 37001 sur le management anti-corruptionIdentification et réduction des risques de corruption	<ul style="list-style-type: none">Directeurs Développement Durable et RSEResponsable ÉthiqueResponsable Administratif et JuridiqueAuditeur et Contrôleur InterneResponsable des RisquesDirecteur des AchatsResponsable QHSEToute personne qui souhaite comprendre les lois SAPIN II et Devoir de Vigilance et implémenter le système de management anti-corruption avec la norme ISO 37001	<ul style="list-style-type: none">BenchmarksExposésPrésentation des bonnes pratiquesTémoignages d'entreprisesÉtude de cas des participantsTravail en groupe

Formateur(s)

- Thierry TENE**, Associé et Directeur du cabinet Afrique RSE
- Cadres et dirigeant.e.s d'entreprises**

CABINET
AFRIQUE RSE

HORAIRES
09H00-17H00